

MARSEILLE, LE 13/11/2023

Reconnaissance TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE Palmarès 2023-2026

26 territoires s'engagent pour la nature en région

Le palmarès de la reconnaissance **Territoires engagés pour la nature** [TEN] a été dévoilé ce 13 novembre 2023 à l'occasion de la convention régionale des maires.

26 collectivités sont récompensées cette année : **9 nouveaux lauréats et 17 renouvellements de reconnaissance.**

Le dispositif

Le dispositif **Territoires engagés pour la nature** a pour objectif d'identifier, accompagner et valoriser les collectivités qui se mobilisent en faveur de la biodiversité. Ce dispositif est décliné en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2019.

Partout en France, à l'échelle locale, élus, agents techniques, associations et citoyens peuvent faire la différence quand il s'agit de préserver la biodiversité pour améliorer le cadre de vie : **prise en compte de la nature dans les politiques d'urbanisme et les projets d'aménagement et de rénovation, gestion des espaces verts, végétalisation des espaces urbains, préservation des espaces naturels et agricoles ...**

Aujourd'hui, 62 collectivités sont reconnues **Territoires engagés pour la nature** en région.

Palmarès

Reconnaissance TEN 2023-2026

Renouvellement de la reconnaissance

Alpes-de-Haute-Provence :

Gréoux-les-Bains, Le Lauzet-Ubaye

Alpes-Maritimes : Saint-Jeannet

Bouches-du-Rhône : Arles,

La Fare-les-Oliviers, Marseille, Miramas,
Septèmes-les-Vallons

Var : Collobrières, La Seyne-sur-Mer,

Le Cannet des Maures, Ollioules, Toulon

Vaucluse : Avignon, Cabrières d'Aigues,

Le Thor, Villes-sur-Auzon.

Palmarès

Reconnaissance TEN 2023-2026

Nouveaux lauréats

Alpes-Maritimes : Théoule sur Mer

Hautes-Alpes : La Bâtie-Neuve

Bouches-du-Rhône : Ensues-la-Redonne,
Gréasque

Var : Roquebrune sur Argens

Vaucluse : Caseneuve, Faucon, Sorgues,
Vaison la Romaine.

Reconnaissance TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE 2024-2027

Les candidatures sont ouvertes !

Cette opération pilotée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, par l'Office français de la biodiversité [OFB], la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement [DREAL], la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt [DRAAF] et la Région Sud, est animée par l'Agence régionale de la biodiversité et l'environnement [ARBE].

À destination des communes, communautés de communes, communautés d'agglomération et métropoles, elle vise à valoriser les actions qui permettent aux collectivités de s'engager dans une démarche de progrès et ainsi agir en faveur de la biodiversité.

Pour candidater, les collectivités définissent un programme d'actions en faveur de la biodiversité pour 3 ans : gérer écologiquement les espaces verts, végétaliser les rues, lutter contre la pollution lumineuse, associer les citoyens dans la protection de la nature, concevoir des bâtiments et des aménagements qui prennent en compte la nature, etc.

Leur dossier est analysé par un jury régional composé de la Région Sud, la DREAL, la DRAAF, l'OFB, l'ARBE ainsi que des partenaires techniques régionaux*.

Pourquoi s'engager ? La collectivité qui s'engage peut être accompagnée par l'ARBE et par l'ensemble des partenaires du dispositif pour le montage de projets, intégrer un club afin de bénéficier de ressources d'outils mutualisés et de partages d'expériences, développer de nouvelles compétences en matière de biodiversité, et bénéficier de prérequis facilitant certains financements publics.

* Dispositif porté par un comité technique régional :

- Région Sud
- Direction inter-régionale de l'Office français pour la biodiversité [OFB]
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement [DREAL]
- Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt [DRAAF]
- L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- Conseil Départemental de Vaucluse
- Comité Régional du Tourisme
- Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise et du Var [AUDAT]
- Les 8 parcs naturels régionaux [Alpilles, Baronnies Provençales, Camargue, Luberon, Mont Ventoux, Préalpes d'Azur, Queyras, Verdon]
- Les 4 parcs nationaux [Calanques, Écrins, Mercantour, Port Cros]
- Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement [CEREMA]
- L'Union Régionale des Centres Permanent d'Éducation à l'Environnement
- Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement [ARBE]

Reconnaissance TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE 2024-2027

Les candidatures sont ouvertes !

Comment candidater à la reconnaissance 2024-2027 ?

Qui peut participer ?

› toutes les communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, métropoles

Comment participer ?

› **jusqu'au 30 janvier 2024** sur le site de l'ARBE dépôt des dossiers de candidatures : [ici](#)

Plus d'informations

› www.arbe-regionsud.org

CONTACT PRESSE

ARBE

ALEXANDRA ACCA – A.ACCA@ARBE-REGIONSUD.ORG – 07 63 77 48 70

AUDREY GLORIAN – A.GLORIAN@ARBE-REGIONSUD.ORG – 06 03 10 67 13

ACCES PRESSE

SYLVIE TARQUINI – STARQUINI@ACCESPRESSE.FR – 06 24 28 57 47

ANNE KRAMEL – AKRAMEL@ACCESPRESSE.FR – 06 25 45 01 00

Palmarès Reconnaissance TEN 2023-2026 Alpes-de-Haute-Provence

Gréoux-les-Bains ›

Commune thermale de 3 000 habitants, elle continue son engagement dans des actions initiées depuis 2019 en lien avec la gestion des espaces verts et la sensibilisation des différents publics.

Elle propose dans son projet 4 actions :

- Création d'une aire terrestre éducative
- Aménagement d'un jardin sec avec plantation de prairies fleuries
- Création d'une plateforme de compostage des déchets organiques au Centre Technique Municipal
- Sensibilisation sur les déchets afin de protéger la biodiversité aquatique

Le Lauzet-Ubaye ›

Commune de 215 habitants, elle poursuit son engagement de préservation de la biodiversité sur son territoire et propose 4 actions :

- Renaturation d'un espace dégradé
- Mise en œuvre d'un contrat Natura 2000 - bois sénescents
- Installation de nichoirs pour la faune locale
- Réduction de l'éclairage public

Palmarès Reconnaissance TEN 2023-2026 Alpes-Maritimes

Saint-Jeannet ›

Village perché qui culmine à 800 m d'altitude à proximité de Nice. La commune fait partie du Parc naturel régional [PNR] des Préalpes d'Azur et appartient à la Métropole de Nice Côte d'Azur [NCA]. Elle poursuit son engagement et souhaite développer la connaissance et les partenariats.

Pour cela, elle propose 4 actions :

- Programme d'animation et de sensibilisation à la biodiversité (Refuge LPO)
- Cartographie participative du territoire
- Plan d'actions de préservation de la biodiversité structurant la démarche communale
- Atlas de la Biodiversité Communale [ABC]

Théoule sur Mer ›

Théoule-sur-Mer est une commune littorale de 1 376 habitants. Elle se situe à l'est du massif de l'Estérel et fait partie de la communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins. Elle propose 4 actions :

- Source de l'Estérel : recensement, protection et valorisation
- Pollution lumineuse et biodiversité
- Certification Ports Propres actifs en biodiversité
- Opération Grand Site de l'Estérel : démarche d'acquisition foncière sur le massif de l'Estérel

Palmarès Reconnaissance TEN 2023-2026 Hautes-Alpes

La Bâtie-Neuve ›

Commune de 2 649 habitants. La biodiversité au sein du territoire communal s'exprime au travers des écosystèmes agricoles, forestiers et urbains. La commune propose 4 actions :

- Former les services et les élus à la biodiversité
- Mettre en œuvre des actions d'économie d'eau
- Aménager avec la biodiversité
- Prévention et gestion des déchets verts et des biodéchets

Palmarès Reconnaissance TEN 2023-2026 Bouches-du-Rhône

Arles ›

Commune de 50 454 habitants. Elle poursuit son engagement dans TEN et propose 4 actions pour alimenter son plan local biodiversité :

- Végétalisation urbaine
- Valorisation du site des marais de Beauchamp
- Réalisation d'une ceinture verte
- Lutte contre les îlots de chaleur dans les cours d'écoles

Ensuès-la-Redonne ›

Commune située sur la Côte Bleue. Elle fait partie du périmètre de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Elle souhaite mettre en œuvre 6 actions :

- Extinction partielle de l'éclairage public : contribution au projet de la trame noire métropolitaine
- Désimperméabilisation des cours d'écoles
- Retour de la nature en ville avec le projet cœur de village
- Création d'un jardin partagé pédagogique
- Mise en place d'une stratégie communale d'éducation à l'environnement et création d'un Atlas de la Biodiversité Communale [ABC]
- Mise en place d'un éco-pâturage avec les chèvres

Gréasque ›

Commune de 4 361 habitants, avec une histoire industrielle minière forte. Les 4 actions proposées, montre une volonté pour la commune d'intégrer le sujet de la biodiversité dans différentes politiques publiques :

- Implication de la jeunesse
- Trame turquoise
- Phase paysagère du Plan Guide
- Requalification de l'ancienne coopérative vinicole

La Fare-les-Oliviers ›

Commune de 8097 habitants, elle poursuit son engagement et propose 4 actions :

- Réalisation d'un refuge LPO
- Réalisation d'une cours Oasis dans la maternelle Paul DOUMER
- La mise en place d'un permis de végétaliser
- L'actualisation du plan de gestion différenciée

Marseille ›

Commune de 870 731 habitants qui fait partie de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Elle poursuit sa dynamique enclenchée en 2019 sur la préservation de la biodiversité. Elle propose 6 actions :

- Animation de la mise en œuvre de la stratégie locale partenariale en faveur de la biodiversité terrestre et marine de Marseille (SLPB)
- Étude et gestion des friches urbaines naturelles municipales pour l'amélioration des continuités écologiques
- Restauration de la Grotte Loubière en faveur des chiroptères
- Rénovation du parc central de Bonneveine et de la promenade de la Sarrette (8^e), par désimperméabilisation et renaturation
- Création de nouvelles structures d'accueil des publics (relais-nature de Bougainville, agora du museum pour les curieux de nature)
- Mise en œuvre d'un plan Posidonie

Miramas ›

Commune de 26 428 habitants située sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence. La collectivité poursuit son engagement dans la préservation, reconquête de la biodiversité et propose 4 actions :

- Réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale
- Élaborer une stratégie agricole communale
- Miramas, ville perméable : désimperméabiliser les cours d'écoles
- Réaliser une trame noire communale

Septèmes-les-Vallons ›

Commune limitrophe du nord de Marseille, située sur le territoire de la métropole Aix-Marseille Provence. Elle poursuit son engagement et propose 5 projets :

- Végétalisation et désimperméabilisation des cours d'écoles
- Projet d'aménagement et de valorisation de l'entrée du massif de l'Etoile (avec un enjeu chiroptère)
- Plan de gestion différenciée : élaboration, mise en œuvre et communication
- Nature et pollinisateurs
- Plan quinquennal d'actions en faveur de la biodiversité

Palmarès Reconnaissance TEN 2023-2026

Var

Collobrières ›

Commune du centre Var de 1 963 habitants, située en plein cœur du massif des Maures. Elle poursuit son engagement et propose 4 actions qui s'appuient sur les propositions issues de l'Atlas de la Biodiversité Communale et sur des partenariats variés :

- Améliorer l'accueil de la biodiversité en milieu urbain
- Développer le pastoralisme comme mode d'entretien des espaces agricoles et forestiers
- Améliorer la trame verte et la trame bleue en tissu urbain
- Soutenir l'aire terrestre éducative de l'école Varenne

La Seyne-sur-Mer ›

Seconde ville la plus peuplée du Var après Toulon et située dans la Métropole Toulon Provence Méditerranée [TPM]. Elle poursuit son engagement et propose 4 fiches projets :

- Réalisation d'une ferme urbaine pédagogique à vocation d'insertion sociale et professionnelle
- Projet agricole communal
- Étude d'opportunité pour la création d'une zone agricole protégée
- Désimperméabilisation et végétalisation des cours d'écoles

Le Cannet des Maures ›

Commune de 4 388 habitants, elle poursuit son engagement et propose 7 actions en lien avec les enjeux de son territoire :

- Formalisation de la Stratégie "Ville Verte"
- Gestion des espaces forestiers et naturels
- Mise en place d'actions d'éducation à l'environnement
- Élaboration d'une stratégie agricole
- Désimperméabilisation des sols
- Création d'une ferme maraîchère municipale
- Réduction de la pollution lumineuse, préservation des chiroptères

Ollioules ›

Commune varoise de 14 119 habitants située sur le territoire de la Métropole Toulon Provence Méditerranée. Elle poursuit son engagement et propose 4 actions :

- Création du jardin des Cédrats
- Mise en œuvre d'un grand projet urbain
- Prolongement d'une promenade en bord de fleuve côtier
- Création d'un verger

Roquebrune sur Argens ›

Commune varoise appartenant à la communauté d'agglomération Estérel Côte d'Azur Agglomération [ECAA], située dans la plaine du fleuve côtier l'Argens et partagée entre le massif des Maures et le massif de l'Estérel. Elle propose 5 actions qui touchent différents espaces au sein de la commune et qui s'appuient sur des partenaires techniques :

- Désimperméabilisation et renaturation des cours d'écoles (groupe scolaire du village)
- Valorisation et aménagement du lac de l'Arena (dépollution du site et aménagement pour le public)
- Accompagnement d'une aire marine éducative
- Schéma directeur des plantations et végétalisation du village
- Aménagement et équipements en cœur de massif (sites concernés de sentier nature, panneaux, parking etc.)

Toulon ›

Commune littorale du Var de plus de 180 000 habitants. Elle appartient à la Métropole Toulon Provence Méditerranée. Elle poursuit et conforte ses partenariats et propose des actions très axées sur la sensibilisation des différents publics touchant aussi bien le littoral, la forêt que les zones plus urbanisées. Elle présente 6 fiches projets :

- Les 48 heures de l'agriculture urbaine
- Campagnes Éco-gestes et Info'Mer
- Plan d'aménagement forestier du Faron
- Obligations légales de débroussaillage et Biodiversité
- Aires éducatives
- Mon école est un refuge

Palmarès Reconnaissance TEN 2023-2026 Vaucluse

Avignon ›

Commune située au confluent du Rhône et de la Durance. Le plan d'actions présente quatre projets structurants de natures différentes et qui concernent un large panel d'usagers aussi bien l'interne que les citoyens et même les touristes et qui intègre l'enjeu nature en ville. Elle poursuit son engagement en proposant 4 actions :

- Gestion écologique des espaces ordinaires naturels et de renaturation
- Création d'un parc et d'un espace pédagogique sur le site de la maison de la nature et des îles
- Aménagement d'un parc urbain culturel intitulé le Puzzle dans sa forêt enchantée : création d'un îlot de fraîcheur pour les générations futures
- Résidentialisation et requalification des espaces publics de nature en Ville- Quartier sud de la Rocade

Cabrières d'Aigues ›

Commune de 971 habitants. Les actions proposées vont dans le sens d'une amélioration de la sensibilisation des habitants sur le sujet de la biodiversité. Elle poursuit son engagement et propose 4 actions :

- Mise en œuvre d'un programme d'éducation à l'environnement
- Accompagner le projet d'école, îlot de biodiversité
- Surveillance des dépôts sauvages
- Aménagement du territoire

Caseneuve ›

Village de 493 habitants marqué par l'importance des terres agricoles et des espaces de forestiers et semi-naturels. La commune souhaite mieux connaître son territoire afin de mieux le protéger.

Elle propose de décliner 4 fiches projets :

- Renaturer la cour de l'école maternelle
- Réaliser un diagnostic écologique de biodiversité et géodiversité assorti d'indicateurs de suivi
- Réaliser un diagnostic trame verte et trame bleue et des études complémentaires sur les continuités écologiques
- Mobiliser les outils fonciers et réglementaires pour maîtriser l'urbanisation et protéger la biodiversité

Faucon ›

Commune de 450 habitants, elle fait partie du Parc naturel régional du Mont-Ventoux et de la communauté de communes Vaison Ventoux. Elle s'est lancée avec le PNR en 2021 dans un Atlas de la Biodiversité Communale. Elle propose un projet autour de la préservation et la reconquête de la biodiversité qui se décline en 5 fiches actions :

- Végétalisation du village et de ses alentours afin de favoriser la biodiversité
- Aménagement et végétalisation de la place haute du village, le plan Jaroussier
- Accueillir les oiseaux au village
- Cimetière écologique-cimetière jardin
- Prise en compte de la biodiversité dans l'évolution de l'éclairage nocturne

Le Thor ›

Commune de 9 120 habitants située sur le territoire de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse. Elle poursuit son engagement avec la volonté d'améliorer la connaissance pour mieux identifier les enjeux du territoire. La commune propose 6 actions :

- Formation des élus et agents aux enjeux de préservation de la biodiversité
- Réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)
- Gestion des éclairages en faveur de la lutte contre la pollution lumineuse
- Plan de gestion différenciée des espaces verts
- Plan de lutte contre les frelons asiatiques
- Création de parcs thématiques avec un parcours nature entre les différents parcs de la commune

Sorgues ›

Commune de 18 893 habitants, située en bordure du Rhône. Le territoire est principalement composé de terres agricoles et est structuré autour de l'Ouvèze. La commune souhaite s'engager dans 4 actions qui visent à toucher un large public et à mobiliser les acteurs du territoire :

- Organisation d'une journée verte sur le thème « Je plante donc je suis »
- Création d'un jardin pédagogique au parc Gentilly
- Mise en place de ruches sur le territoire de la commune
- Incitation des entreprises à la végétalisation

Vaison la Romaine ›

Commune de 5 939 habitants, elle fait partie de l'intercommunalité Vaison-Ventoux et du Parc naturel régional du Mont-Ventoux. Elle propose 4 actions :

- Création d'un guide écocitoyen
- Renforcement de la relation entre les habitants de Vaison-la-Romaine et la biodiversité
- Requalification des espaces publics du centre-ville
- Mise en place d'horaires d'extinction de l'éclairage public de la commune et amélioration de l'orientation des lampadaires

Villes-sur-Auzon ›

Petite commune rurale faisant partie du Parc naturel régional du Mont Ventoux [PNR MV]. Elle est caractérisée par une importante mosaïque agricole de vignes et vergers plus ou moins imbriqués avec des espaces forestiers importants. Elle poursuit son engagement et propose des actions variées touchant aussi bien le cœur de village, les espaces agricoles et les milieux naturels :

- Création d'un conservatoire de vieilles variétés locales de raisin de table
- Création d'un réserve naturelle régionale
- Mise en place d'un permis de végétaliser des façades
- Atlas de la Biodiversité Communale
- Désartificialisation de la cour d'école

CONTACT PRESSE

ARBE

ALEXANDRA ACCA – A.ACCA@ARBE-REGIONSUD.ORG – 07 63 77 48 70
AUDREY GLORIAN – A.GLORIAN@ARBE-REGIONSUD.ORG – 06 03 10 67 13

ACCES PRESSE

SYLVIE TARQUINI – STARQUINI@ACCESPRESSE.FR – 06 24 28 57 47
ANNE KRAMEL – AKRAMEL@ACCESPRESSE.FR – 06 25 45 01 00